

Nombre de conseillers  
En exercice : 29  
Présents : 25  
Votants : 27  
Date de la convocation : 8 septembre 2011

N° 11.11.14.02

L'an deux mille onze et le quatorze du mois de novembre, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

**PRÉSENTS** : Mmes SANTONJA, LABORDE, M. CONTE, Mme ROMÉRO, M. OUSSET, Mme CHABLE GAUZY, M. ALLOUCHE, Mme PLAYS, M. BOUISSEREN, Mme ALQADI NASSAR, M. CAPRON, Mme RAMON BOTONNET, M. CARILLO, Mlle VAN ELST, M. SAUVAN, Mme FONS VINCENT, M. TALBOT, Mlle CROS, MM MUNOZ, FÉVRIER, Mme TARAYRE, M. BOUSQUEL, Mme BOULANGÉ, MM PLANCHERON, SAVY

**PROCURATIONS** : M. COMBE en faveur de M. CONTE  
Mme CARRETIER en faveur de Mme ROMÉRO

**ABSENTS** : MM PAUL, LE NGUYEN

### **DELEGUE DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU C.C.A.S. - DESIGNATION**

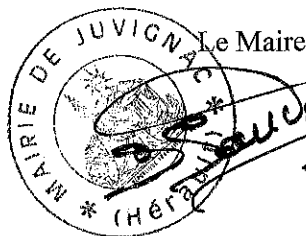
#### **Rapporteur : Madame le Maire**

Il est rappelé au Conseil municipal que par délibération n° 27 du 20/03/2008, il a procédé à l'élection des représentants au sein du C.C.A.S.

Suite à la démission de Monsieur Alain GREPINET de ses fonctions de conseiller municipal de Juvignac le 9 septembre 2011, il est demandé au Conseil municipal de désigner le représentant du Conseil municipal au sein du C.C.A.S.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a désigné à l'unanimité des suffrages, Monsieur Alain TALBOT, représentant du Conseil municipal au sein du C.C.A.S.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le 25.11.2011.....  
et publication  
le 27.11.2011.....